

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
« S.P.D.I.T. - SICAF » S.A.
GROUPE S.F.B.T**

Régie par la loi n°88/92 du 2 Août 1988

Société Anonyme au capital souscrit et libéré de 28.000.000 dinars

Siège social : 5, Boulevard Mohamed Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Tél: 71.189.200 - Email : spditsicaf@gnt.tn

Identifiant Unique : 0030241 H

**CONVOCATION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le jeudi 14 avril 2022 à 11 heures au siège social de la société, Boulevard El Béji Caïd Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2021.*
- 2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice.*
- 3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.*
- 4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.*
- 5. Affectation des résultats.*
- 6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.*
- 7. Rémunération des membres du Comité d'Audit Interne.*
- 8. Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.*
- 9. Renouvellement de mandat d'Administrateurs.*

Pouvoirs à donner

PROJET DE RESOLUTIONS

A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration pour sa gestion au 31/12/2021.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants :

- *Monsieur Pierre CASTEL*
- *Monsieur Mohamed Ali BAKIR*
- *Monsieur Michel PALU*
- *Monsieur Sélim RIAHI*

pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Conseil d'Administration fixé à 8.000 dinars nets par Administrateur.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne fixé à 4.000 dinars nets par membre.

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2021 :

RESULTAT NET AU 31/12/2021		<u>17 431 933,185</u>
RESULTATS REPORTEES		13 928 296,901
RESULTAT DISPONIBLE		<u>31 360 230,086</u>
	RELIQUAT 1	<u>31 360 230,086</u>
<i>Montant de la Réserve à Régime Spécial affecté en report à nouveau devenu disponible</i>		0,000
BENEFICES DISTRIBUABLES		<u>31 360 230,086</u>
DIVIDENDES 2021		16 800 000,000
	RELIQUAT 2	<u>14 560 230,086</u>
RESULTATS REPORTEES 2021		<u>14 560 230,086</u>

*Soit un dividende de 0,600 dinar par action, ou 60% du nominal.
La mise en paiement s'effectuera à partir*

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.